

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 118

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

808 933 212 RCS Toulouse.

MC4V GROUP.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 33934960.00 EUR.

Adresse : 6, Rue De l'Ourmède, Batiment n 2-Rdc, 31620 Castelnau-d'Estrétefonds.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion simplifié. Aux termes d'un acte sous seing privé, en date, à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, du 26 juillet 2023, liste des sociétés participants à l'opération : La société BIG-UP & CO, société par actions simplifiée au capital social de 43.577.054 euros, dont le siège social est situé 6, Rue de l'Ourmède, Bâtiment n° 2 RDC à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31620), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 919282087, représentée par son Président, Monsieur Emmanuel VIAL. Et la société MC4V GROUP, société par actions simplifiée à associée unique au capital social de 33.934.960 euros, dont le siège social est situé 6, Rue de l'Ourmède, Bâtiment n° 2 RDC à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31620), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 808933212, représentée par sa Présidente, la société BIG-UP & CO, elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Yann MARIGO, ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption de la société MC4V GROUP par la société BIG-UP & CO. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes annuels de la société MC4V GROUP et de la société BIG-UP & CO clôturés au 31 mars 2023. La société MC4V GROUP ferait apport à la société BIG-UP & CO de la totalité de son actif, soit 39.136.452 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 2.666.826 euros. La valeur nette des apports s'élèverait donc à 36.469.626 euros. La société BIG-UP & CO détenant, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, du projet de traité de fusion simplifiée, la totalité des actions de la société MC4V GROUP, et s'engageant à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucun échange d'actions de la société MC4V GROUP contre des actions de la société BIG-UP & CO. Il n'y aura donc lieu à aucune émission d'actions de la société BIG-UP & CO contre des actions de la société MC4V GROUP, ni à augmentation de capital de la société BIG-UP & CO. En conséquence, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. L'opération ne donnant pas lieu à la création d'actions de la société absorbante, aucune prime de fusion n'est constituée. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, deux exemplaires du projet de fusion simplifiée ont été déposés : au greffe du

Tribunal de Commerce de TOULOUSE, pour la société BIG-UP & CO, en date du 2 août 2023 ; au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, pour la société MC4V GROUP, en date du 2 août 2023. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales peuvent former opposition à ce projet de fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..

